

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Band: - (1992)
Heft: 42

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Cantonales

BALE**Têtus**

Le Tribunal administratif de Bâle-Campagne a rejeté, début juillet, le 2ème recours déposé par quatre citoyens contre le vote décident du rattachement du Laufonnais au demi-canton. Un 1er recours des plaignants - qui invoquent des irrégularités lors de la votation de 1991 -, avait déjà été rejeté en mars dernier par la Cours constitutionnelle de Liestal. Les plaignants fondaient leurs recours sur le fait que des fonds privés, issus du Laufonnais bernois, avaient contribué à financer la campagne précédant la votation.

BERNE**Des seringues en prison**

On le sait, la Suisse alémanique pratique une politique contre la drogue différente de la Suisse romande*. Ainsi, la prison pour femmes d'Hindelbank pourrait être la première à autoriser la distribution de seringues en milieu carcéral. Car les barreaux n'arrêtent pas le trafic : on évalue de 10 à 50 % le nombre de toxicodépendants parmi les détenus en Suisse. Le directeur du pénitencier de Witzwill parle même de 60 à 80 % d'intoxiqués. Une situation sensible, qui rend malaisée la lutte contre le sida. La diffusion de seringues en prison - chose interdite jusque-là -, pourrait donc avoir lieu, si le projet d'Hindelbank et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) aboutit. Déjà les détenus toxicomanes du pénitencier de Regensdorf (ZH) reçoivent de l'eau de Javel pour désinfecter leurs seringues. Toujours en matière de prévention, l'OFSP organise dès cet automne des cours de formation du personnel de prison (les mesures préventives se limitant avant à la distribution de fiches d'informa-

tion). Car toute autre mesure relève du bon vouloir des établissements et des cantons. Ainsi, les détenus de Witzwill (ZH) reçoivent-ils des cours de prévention ; même enseignement, élargi aux problèmes de la dépendance, est fait pour le personnel de la prison de Bochuz.

*Genève et Vaud refusent cette distribution : donner des seringues ou même de l'eau de Javel serait accepter que la drogue circule en prison, chose contraire à la politique judiciaire en cours : "ce n'est pas à nous de fournir aux toxicomanes les moyens de se droguer", déclare André Valotton, chef du service pénitentiaire du canton de Vaud.

FRIBOURG**Chômage en hausse**

En juillet, le nombre des chômeurs a augmenté de 2,65% dans le canton, soit 2307 personnes. L'augmentation touche principalement les employés de bureau, l'industrie métallurgique et l'hôtellerie. Plus de chômage également dans le canton de Neuchâtel où 3617 personnes sont concernées (1823 de plus qu'en 1991). Les secteurs touchés sont le commerce, l'administration, l'industrie des métaux et machines. Le canton du Jura n'est pas épargné non plus, puisque le taux de chômage passe de 3,4 à 3,7% des personnes actives fin juillet, et l'on recense 1105 sans-emploi contre 1002 fin juin.

GENEVE**Economie**

Les entreprises genevoises ont désormais leur "nounou". Le Département de l'économie publique vient en effet de nommer Robert Kuster responsable de la promotion économique du can-

ton. Ce Genevois de 48 ans sera chargé de la coordination de tous les organismes engagés dans la promotion de Genève à partir du 1er octobre et proposera aux sociétés genevoises, ou à celles désireuses de s'installer, un certain nombre de services - recherche de locaux, obtention de permis de travail ou encore mise en place d'accords fiscaux.

TESSIN**Une manifestation qui dégénère**

Dans une lettre ultimatum adressée au Conseil d'Etat, Giuliano Bignasca protestait contre l'exclusion de la Ligue des Tessinois des commissions cantonales, contre le refus de nombreux postulats déposés par la Ligue, contre le "bradage du secret bancaire", contre le rapprochement de la Suisse et de l'Europe, contre les Nouvelles lignes ferroviaires... Et de menacer de bloquer l'autoroute N2, à hauteur de Melide. Menace que le président de la Ligue tessinoise ne put mettre à exécution, faute d'acteurs en nombre suffisant. Il s'est donc rabattu, avec une vingtaine de sympathisants, sur le parc "La Suisse miniature" (situé à Melide), pour y bloquer, fort symboliquement, le chemin de fer et l'autoroute en réduction, installant des drapeaux du parti sur la maquette du Palais fédéral, et scandant "Vive Pinochet, vive Pol-Pot et vive la Chine". Si l'an passé, lors de la manifestation qui avait vu l'autoroute bloquée par la Ligue, la police était restée passive, seulement soucieuse de sécurité, il n'en a pas été de même cette fois-ci. Quand le groupe de manifestants sortit du parc pour rejoindre un autre groupe, ce fut pour se heurter à d'importantes forces de police. Bilan des affrontements : sept personnes arrê-

tées, G. Bignasca en fuite et des touristes qui doivent encore se demander ce qui leur est arrivé. Giuliano Bignasca aime à faire parler de lui et de "sa" Ligue, en amateur de guerre verbale outrancière : "prendre les armes", "bloquer les centrales électriques" ou bien encore "occuper la radio-télé" sont quelques termes relevés dans son répertoire. Une attitude de plus en plus contestée au sein de son parti : ni le Conseiller National Marco Boradori, ni le vice-président du groupe parlementaire Sandro Pelloni, tous deux membres de la Ligue, ne se sont rendus à la manifestation. Car les Tessinois commencent à se lasser du mépris des lois affiché par Bignasca : au cours des six derniers mois, il a été condamné à 6000 frs.s. d'amende pour injures, à trois mois de prison avec sursis pour la manifestation sur l'autoroute de l'an passé, il doit purger une peine de 20 jours de prison pour une affaire de drogue, il doit répondre d'une soixantaine de plaintes pour diffamation et calomnie, il est accusé d'avoir détourné les cotisations sociales de ses ouvriers, d'avoir payé une partie des salaires au "noir" et d'avoir employé des étrangers sans permis.

VALAIS**Pour la paix**

Le Cervin (comme quelques temps auparavant le glacier d'Aletsch et le Grand St Bernard) devient - très officiellement - "Montagne Internationale pour la paix". Ces trois lieux valaisans font désormais partie des 400 monuments de la paix désignés à travers le monde, depuis 1990, par le Sri Chinmoy Marathon Team International (SRMT). Parmi ces monuments, l'on retrouve des arbres, des ponts, des parcs ou bien encore les Chutes du Niagara.

